

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 63/32/SPCG à la décision n° 63/30/SPCG du 14 mars 1963 chargeant M. Barkat Gourat Hamadou, ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse de mission officielle à Paris et Dakar.

n° 63/32/SPCG à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mars 1963

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro
31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Au lieu de : < M. Barkat Gourat Hamadou, ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé de mission officielle à Paris auprès du Ministère de l'Education nationale et à Dakar pour y accompagner les athlètes du Territoire invités aux Jeux de la Communauté. » Lire: «< M. Barkat Gourat Hamadou, ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé de mission officielle à Paris et à Dakar pour y accompagner les athlètes du Territoire invités aux Jeux de la Communauté. »

Le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement,R. TIRANT.Par le Chef de Territoire, Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Président du Conseil de Gouvernement p:.,ABpr DEMBIL EGaAL.